

Numéro de compte

## Modification de l'ordre des bénéficiaires en cas de décès

### Données personnelles du preneur de prévoyance

Nom

Prénom

Rue, numéro

Code postal

Lieu

Date de naissance

État civil

Nationalité

Téléphone

Numéro AVS

### Droit aux prestations en cas de décès

En complément au règlement de prévoyance de la Zugerberg Fondation de libre passage, le preneur de prévoyance désigne avant son décès comme bénéficiaires à son décès les personnes ci-après et précise comme suit leurs droits dans le cadre des dispositions légales.

#### Catégorie 1

Nom, prénom, date de naissance	Rue, lieu	Degré de parenté	Part en %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

#### Catégorie 2 (s'il n'y a pas de personnes dans le cadre de la Catégorie 1)

Nom, prénom, date de naissance	Rue, lieu	Degré de parenté	Part en %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Catégorie 3 (s'il n'y a pas de personnes dans le cadre des Catégories 1 et 2)

Nom, prénom, date de naissance	Rue, lieu	Degré de parenté	Part en %

Remarque : Veuillez prendre en compte les possibilités précisées dans la notice « Droit aux prestations cas de décès ».

### Conjoint / personne à charge

Nom	Prénom
Date de naissance	Vie commune depuis (au moins 5 ans)

### Signature et attestation

Par sa signature, le preneur de prévoyance atteste

- de la véracité et de l'intégralité de la présente demande ainsi que des documents fournis.
- avoir lu la notice « Droit aux prestations en cas de décès ».
- révoquer tous les règlements passés fixant l'ordre des bénéficiaires.
- signaler à la fondation tous les changements d'état civil ou autres modifications qui peuvent influencer les droits aux prestations.
- prendre note que, pour la validité de du présent ordre des bénéficiaires, les relations ou les dispositions légales et réglementaires actuelles ne sont pas déterminantes, mais que le seront celles prévalant au moment du décès.
- prendre note que l'ordre des bénéficiaires susmentionné est uniquement valable pour l'avoir déposé sur le compte de libre passage auprès de la Zugerberg Fondation de libre passage.
- avoir formé pendant au moins 5 ans une communauté de vie ininterrompue avec la personne mentionnée sous la rubrique « conjoint / personne à charge » ou l'avoir entretenue de son vivant la de façon substantielle (condition : au moins 20% des frais de subsistance) ou encore que cette personne doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants communs.

Lieu, date	Signature du preneur de prévoyance
Lieu, date	Signature du (de la) conjoint(e) / personne entretenue

### Envoi par la poste

Veuillez renvoyer le formulaire entièrement rempli avec tous les documents à fournir à:  
Zugerberg Fondation de libre passage, Lüssiweg 47, CH-6302 Zug